

Pistes d'amélioration :

Les médecins citent spontanément trois grands types de dispositifs ou de mesures susceptibles d'améliorer la situation des médecins de leur secteur et d'attirer de nouveaux médecins :

- **L'amélioration de la qualité de vie des médecins et de leurs conditions de travail :**
 - des mesures pour aider à trouver des remplaçants : « Permettre aux étudiants de remplacer plus facilement et plus tôt », « Augmentation du pool de remplaçants éventuels au lieu de reculer la date à laquelle les étudiants peuvent remplacer » ;
 - une réorganisation du travail du médecin : « Diminution des tâches administratives et sociales »
- **La modification ou l'amélioration du système de garde, la revalorisation des gardes et l'amélioration de leur mode de paiement :**
 - « Regroupement des secteurs. Nécessité d'un médecin de garde et d'un médecin d'astreinte en renfort », « Arrêt de l'astreinte de garde : de 0h à 8h totalement inutile », « Régulation centralisée des gardes par le centre 15 et 15 bis », « Repenser le système de garde (expansion aux secteurs voisins et décentralisation du centre 15 pour assurer la permanence de proximité) » ;
- **La mise en place d'une maison médicale ou d'un cabinet de groupe sur le secteur.**

Une liste de propositions était soumise aux médecins afin qu'ils jugent de l'efficacité de chacune sur leur secteur :

	Sans efficacité	Faible efficacité	Grande efficacité
Augmentation de la valeur des actes	19 %	38 %	43 %
Regroupement de médecins	22 %	43 %	35 %
Stages auprès de médecins pour les étudiants	34 %	35 %	31 %
Regroupement de cantons ou de secteurs	43 %	32 %	25 %
Possibilité de paiement forfaitaire	53 %	28 %	19 %
Primes d'installation	54 %	36 %	10 %
Développement de cabinets secondaires	67 %	37 %	6 %

Globalement, l'augmentation de la valeur des actes pour TOUS les médecins du secteur est la mesure jugée la plus efficace. Arrivent ensuite les propositions suivantes : le regroupement de médecins (très efficace pour 35 % des médecins), la mise en place de stages auprès de médecins pour les étudiants (31 %), le regroupement de cantons ou de secteurs (25 %) et la possibilité de paiement forfaitaire (19 %).

90 % des médecins jugent que la mise en place de primes à l'installation serait sans efficacité (54 %) ou de faible efficacité (36 %). ●

Conclusion

Cette étude a permis de dégager les grandes tendances quant à l'avenir de notre région.

- Elle a permis de mettre en évidence l'inadéquation de l'approche quantitative retenue pour juger de la fragilité de certains cantons.
- Elle a confirmé que l'attribution d'aides à l'installation dans les cantons considérés comme défavorisés n'est pas une mesure efficace selon les médecins.
- Elle a également permis de faire ressortir de façon flagrante l'aggravation prévisible dans les 2 ans, 5 ans et 10 ans de la démographie médicale en Bourgogne.

L'Union Professionnelle des Médecins Libéraux de Bourgogne a pu ainsi avancer ces éléments concrets aux autorités sanitaires de la région.

Le rapport complet de cette étude est à votre disposition sur simple demande de votre part.

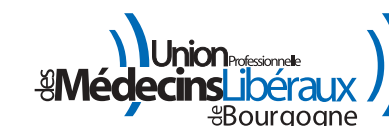


UPMLB - Le Major
170 avenue Jean-Jaurès
21000 DIJON
Tél : 03 80 58 84 88 • Fax : 03 80 58 85 07
http://www.upmlbourgogne.org
E-mail : upmlbourgogne@liberalis.org

Directeur de la publication : Dr Régis GIET
Réalisation : JPM & Associés • 03 80 56 28 11
ISSN en cours • Dépôt légal à parution

re(s)source

La source d'information de
l'Union Professionnelle des Médecins Libéraux de Bourgogne



Perspectives de la DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES en Bourgogne

L'étude mise en place en juin 2004 est centrée sur les secteurs de garde. Compte tenu de leur position et de leur implication, les responsables des secteurs de garde ont une bonne connaissance de la situation de leur secteur et nous ont semblé particulièrement bien placés pour transmettre les éléments que l'on souhaitait recueillir.

Cette étude vise à disposer d'éléments descriptifs objectifs sur :

- La situation actuelle dans les différents secteurs de garde de la région.
- Son évolution probable à court, moyen et long terme, en fonction des perspectives d'avenir envisagées par les différents médecins actuellement en activité.

Méthodologie

LE QUESTIONNAIRE

L'enquête a été réalisée par questionnaire auprès de tous les responsables de secteurs de garde de la région, soit 135 médecins.

Une relance téléphonique a été réalisée auprès des responsables de secteurs n'ayant pas répondu 2 semaines après l'envoi du questionnaire. La raison de non-participation a été recueillie le cas échéant.

Les questionnaires reçus ont fait l'objet d'une saisie vérification, après recodage des questions ouvertes. Des contrôles de cohérence informatiques (valeurs aberrantes ou incohérentes) ont ensuite été effectués sous le logiciel SAS.

Le questionnaire a été élaboré par Cemka-Eval, en étroite collaboration avec l'UPMLB. Il comporte deux principaux axes, un descriptif de la situation actuelle du secteur et son évolution pressentie à 2, 5 et 10 ans.

L'ECHANTILLON

73 questionnaires ont été retournés complétés sur les 135 envoyés, soit un **taux de réponse, après relance téléphonique, d'environ 55 %**.

Les 73 secteurs ayant répondu à l'enquête comptent en moyenne 9 médecins généralistes libéraux en exercice, avec une disparité importante selon les secteurs : quasiment la moitié des secteurs disposent de 5 à 9 MG, mais un quart en compte moins de 5 MG et 8 % en comptent entre 15 et 79.

La moitié des médecins généralistes ont plus de 50 ans, avec des différences importantes selon les secteurs. Environ un médecin généraliste sur cinq est une femme, cette proportion pouvant atteindre 50 % dans certains secteurs. 42 % des médecins exercent en cabinet de groupe et la très grande majorité (91 %) travaille à temps plein.

Par ailleurs, plus d'un tiers des secteurs (37 %) dispose d'une maison médicale ou d'un cabinet de groupe. Un projet de ce type est également en cours pour 20 % des secteurs.

Édito

Dans le cadre de la mise en place d'aides à l'installation des professionnels de santé (décret n°1140 du 28 novembre 2003), le préfet de la région Bourgogne va arrêter à l'automne 2004, la liste des cantons de la région considérés comme des « zones de besoin de soins prioritaires ».

Pour cela, les autorités sanitaires de la région (DRASS, URCAM, Préfecture) ont réalisé une cartographie recoupant différentes données quantitatives (nombre d'actes, consommation médicale, densité de population, densité de médecins...), afin de faire ressortir des cantons prioritaires.

L'UPML Bourgogne conteste cette approche exclusivement quantitative de la démographie médicale et a souhaité disposer d'un état des lieux de la situation démographique du monde médical, issu des acteurs de terrain, pour confronter ces données à la cartographie réalisée :

Qu'en est-il de la situation démographique actuelle des différents secteurs de la région et quelles sont les difficultés rencontrées ?

Qu'en est-il de l'évolution pressentie à 2, 5 et 10 ans ?

Et enfin, quelles sont les pistes susceptibles d'améliorer cette situation ?

Voici les résultats de cette enquête à laquelle nous vous invitons également à participer en nous faisant part de votre opinion en répondant au questionnaire ci-joint.

Dr Dominique CHAPUIS
Dr Jacques MARCHET

Système de garde

Sur l'ensemble des secteurs, la proportion de médecins assurant les gardes s'élève à 88 %. Le système de gardes libérales est de loin le plus fréquent puisqu'il concerne 81 % des secteurs. 31 % des secteurs disposent d'une régulation centralisée, 16 % d'une maison médicale de gardes (effective pour les deux tiers d'entre eux) et 5 % d'une structure de type SOS. A noter l'absence de système de gardes pour 2 secteurs.

30 % des responsables de secteur de garde font part de problèmes majeurs de fonctionnement du système de garde actuel. Ils évoquent essentiellement la fréquence trop importante des gardes, l'absence de garde en semaine dans le secteur mais aussi une mauvaise coordination ou des problèmes de régulation, la taille du secteur, des problèmes techniques et financiers liés à la géographie de certains secteurs.

Globalement, 1 médecin sur 5 assurant actuellement des gardes ne participerait plus au système de gardes dans les prochaines années. ●

Situation globale des secteurs et difficultés rencontrées

	Secteurs de garde N = 73	
	Nombre	%
Situation actuelle du secteur :		
Favorable	13	18 %
Correcte	31	43 %
		61 %
Problématique	22	31 %
Très problématique	6	8 %
		39 %
Difficultés rencontrées dans le secteur (plusieurs réponses possibles) :		
Difficultés pour trouver des remplaçants	58	79 %
Burn-out des médecins	36	49 %
Médecins en sous-effectif (globalement ou pour les gardes)	27	37 %
Délai d'accès aux soins élevé	11	15 %
Pénurie de médecins dans certaines zones du secteur	8	11 %
Autres difficultés (secteur trop grand, trop de gardes, pas de volontaires pour les gardes...)	11	15 %

La situation actuelle n'est jugée favorable ou correcte que pour 61 % des secteurs. Elle est problématique pour quasiment un tiers de secteurs (31 %) soit 22 secteurs. La situation est très problématique pour 8 % des secteurs, soit 6 cantons dont 3 comptent actuellement 1 ou 2 médecins généralistes.

Les difficultés pour trouver des remplaçants concernent 4 secteurs sur 5 et constituent le principal problème rencontré. Le burn-out des médecins est également évoqué pour la moitié des secteurs, ainsi que les sous-effectifs de médecins en exercice ou assurant les gardes (37 %). Un délai élevé d'accès aux soins ou la pénurie de médecins dans certaines zones du secteur sont citées dans une moindre mesure. ●

Evolution pressentie...

	Situation à court terme (d'ici 2 ans)	Situation à moyen terme (d'ici 5 ans)	Situation à long terme (d'ici 10 ans)
Favorable	13 %	6 %	4 %
Correcte	50 %	25 %	7 %
Favorable ou correcte	63 %	31 %	11 %
Problématique	33 %	48 %	29 %
Très problématique	4 %	21 %	60 %
Problématique ou très problématique	37 %	69 %	89 %

>> voir les cartes ci-contre

La situation serait très problématique pour 3 secteurs d'ici 2 ans, pour 15 d'ici 5 ans et pour 41 d'ici 10 ans (soit 60 % des secteurs ayant répondu à l'enquête)

Ainsi, si à court terme, 63 % des répondants estiment que la situation de leur secteur sera favorable ou correcte, à moyen terme, ils ne sont que 31%. Autrement dit, 69 % estiment que la situation sera problématique ou très problématique d'ici 5 ans.

A long terme, la situation devient problématique ou très problématique pour 89 des répondants. ●

...par canton

carte 1 : A court terme (moins de 2 ans)

La situation est jugée très problématique pour 3 cantons, problématique pour 26 cantons et correcte ou favorable pour 43 cantons. ●



carte 2 : A moyen terme (d'ici 5 ans)

Au total 50 cantons sont jugés très problématiques (15) et problématiques (35) et seuls 22 cantons conservent une situation correcte ou favorable. ●



carte 3 : A long terme (d'ici 10 ans)

41 cantons sont jugés très problématiques, 20 cantons problématiques et seuls 8 cantons restent dans une situation correcte ou favorable. ●